

REBOISEMENT. Le Centre de caféologie versera pour le reboisement de la forêt du Médoc 1 € par kilo de café vendu. Une initiative originale mais avant tout généreuse

Le café et ses petits pins

William Biard

Christophe Lambard et son associé américain Jeff Schopper, créateurs du Centre de caféologie à Bordeaux Nord (en face de Métro), ne sont pas avares d'idées. Après avoir lancé une gamme de cafés, thés et sucres bio avec label AB (agriculture biologique), puis une autre gamme sous le label Max Haavelar (commerce équitable), voici qu'ils proposent depuis vendredi dernier une gamme de cafés spécifiquement destinée au reboisement de la forêt du Médoc.

Du café seulement pour commencer, mais en quatre déclinaisons : Arabica classique (mélange de cafés sud et méso-américains) en deux moutures filtre et expresso (15 % des foyers français sont équipés), Moka (pur arabica d'Éthiopie) et Arabica bio.

Coup de pub ? Ils n'en ont pas

vraiment besoin. Créé en 1999, le Centre de caféologie qui torréfie 50 tonnes de cafés par mois achetés à l'étranger a généré un chiffre d'affaires de 1,6 million de francs dès la première année, 3,6 en 2000, 9,2 en 2001 et créé sept emplois en deux ans et demi. Tout va bien donc de ce côté là.

A long terme. Sauf que Christophe Lambard a l'habitude de passer ses vacances à Souillac et que la vue de la forêt du Médoc depuis la tempête le désole profondément. « Avec Max Haavelar et le commerce équitable, nous aidons des coopératives agricoles à se développer à des milliers de kilomètres d'ici en Amérique du Sud, où je vais justement la semaine prochaine pour vérifier que les fonds sont bien utilisés. Alors pourquoi ne pas aider la forêt d'ici à se reconstruire ».

Un contrat a été signé avec la DFCI d'Aquitaine du président



Solidarité. Christophe Lambard : « Nous resserrons nos marges tout simplement »

PHOTO W. BIARD

Bruno Lafon. 1 € lui sera versé par kilo de café vendu et il s'en est déjà vendu 900 kilos depuis vendredi.

L'équivalent d'un pin replanté par paquet de 250 grammes. « Notre objectif est de verser 5 000 € par mois à la DFCI et ce pendant dix ans » affirme-t-il tout en assurant qu'il n'y aura pas de surcoût pour le consommateur.

« Nous resserrons simplement nos marges. Les cafés bas de gamme sont à 10 francs le sachet, le paquet de commerce équitable peut aller jusqu'à 25 francs. Nous nous situons au milieu à 16/17 francs ».

La gamme Destination café reconnaissable à son étiquette « Forêt du Médoc » est disponible dans toutes les grandes et moyennes surfaces de Lesparre, Saint-Médard en Jalles, Bègles, Le Pian, Castelnau et Eysines.

Et ce n'est qu'un début.